

Des voix: D'accord.

Une voix: Non.

Une voix: Qui a dit non?

* * *

● (1415)

LE CANADIEN PACIFIQUE

WINNIPEG—LE DÉPLACEMENT DE LA COUR DE TRIAGE—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Madame le Président, je demande à présenter une motion, en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement et avec l'appui du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles).

Étant donné que le déversement récent de quelque 10,000 gallons de méthanol dans la cour de triage du CP à Winnipeg aurait pu avoir de très graves conséquences pour les habitants de cette ville, que d'autres déversements de produits chimiques dangereux risquent fort de se produire dans cette cour de triage qui est située au cœur même de la ville, et que le déplacement de cette cour libérerait au cœur de la ville quelque 200 acres de terrain qui pourraient servir à meilleur escient et mettrait fin à tous ces désagréments dans le voisinage de la cour, je propose:

Que la Chambre prie le ministre des Transports et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration de rencontrer au plus tôt les représentants de la ville de Winnipeg et ceux du gouvernement de la province du Manitoba pour discuter du déplacement de la cour de triage du CP à l'extérieur de la ville, étant bien entendu que le gouvernement fédéral est prêt à assumer une large part du coût de ce déplacement.

Mme le Président: La mise en délibération de cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES

DEMANDE D'ÉTUDE DES TAUX D'INTÉRÊT PAR LE COMITÉ

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et ministre des Finances. J'ai été surpris de voir que ses collègues refusaient délibérément d'adopter une motion identique à celle qu'avaient présentée ses collègues au cours de la dernière législature au sujet des taux d'intérêt, d'autant plus que cela intervient après que le gouvernement a décidé de laisser flotter les taux bancaires alors que le gouverneur de la Banque du Canada lui-même s'est montré très réservé à cet égard lors des audiences de l'automne dernier. Cela traduit-il simplement le mépris du ministre à l'égard des enquêtes parlementaires ou bien alors a-t-il d'autres raisons d'encourager ses collègues à cesser cette pratique?

Questions orales

Le ministre peut-il me dire très clairement s'il a l'intention de revoir sa position à cet égard, s'il est prêt à ce que l'on renvoie cette affaire au comité des finances et si par ailleurs il accepterait d'en faire partie avec le gouverneur de la Banque du Canada? De cette façon, tous les députés pourraient participer à une enquête complète et publique sur toutes les questions touchant la politique des taux d'intérêt.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je sais certainement que la motion présentée par mon honorable collègue est strictement identique à celle déposée par mon collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce. En fait, j'ai déjà tellement eu l'occasion de voir mes collègues d'en face à l'œuvre que je peux prédire sans beaucoup me tromper ce qu'ils vont faire. Aujourd'hui, comme prévu, ils ont présenté la motion que le ministre de l'Industrie et du Commerce avait déposée lors de la dernière session. Je pensais qu'ils auraient fait preuve d'un peu d'imagination et qu'ils auraient trouvé quelque chose d'autre. Eh bien non.

Je considère qu'il faut être plus circonspect à l'égard du genre de motions que l'on présente à la Chambre. Je ne suis pas opposé par principe à l'idée de confier au comité permanent le soin d'étudier la question des taux d'intérêt, y compris la politique des taux d'intérêt flottant. Quand les comités seront constitués, j'envisagerai d'y renvoyer cette question.

M. Clark: Madame le Président, c'est avec la même désinvolture qui caractérise sa politique économique que le ministre déclare ne pas être opposé à cette idée, sur le principe. Est-il aussi d'accord sur principe pour reconnaître que le Parlement a le droit d'étudier au plus tôt la politique des taux d'intérêt? Peut-il nous promettre sur le champ qu'il va demander que l'on en saisisse immédiatement le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Peut-il par ailleurs promettre qu'il va demander personnellement qu'on renvoie au comité toutes les questions relatives à la politique des taux d'intérêt et qu'il demandera à participer avec le gouverneur de la Banque du Canada aux travaux de ce comité? Peut-il nous en donner l'assurance immédiatement et ce, de manière claire et précise et dépourvue de toute équivoque?

● (1420)

M. MacEachen: Madame le Président, je sais que le président du Conseil privé formera les comités permanents et j'ai déjà fait savoir au chef de l'opposition que j'allais étudier la possibilité d'en référer au comité afin qu'il puisse examiner toute la question des taux d'intérêt. Peut-être pourrions-nous alors entendre le point de vue de l'ex-ministre, qui est très proche du mien.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Madame le Président, je suis déçu que le ministre des Finances ne daigne pas fournir une réponse claire et directe à une question fort simple. Permettez-moi de lui poser une autre question simple et directe: va-t-il promettre à la Chambre maintenant de présenter un budget exhaustif d'ici la fin de mai et nous en préciser la date?